



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Loire - Roannais

RENTREE EN APPRENTISSAGE 2010 - DEMARCHES A EFFECTUER

❶ La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Loire.Roannais prend les inscriptions et reçoit les jeunes en premier accueil cette année **à partir du 15 Février**.

❷ A la suite de cette démarche, et afin de vous aider dans votre recherche de maître d'apprentissage, vous recevrez **au plus tard mi Mars** une liste d'employeurs souhaitant former un ou plusieurs apprentis à la rentrée prochaine.

Pour les sections « Coiffure » - « Mécanique Auto et Carrosserie », il est souhaitable de chercher un maître d'apprentissage par vos propres moyens. En effet, beaucoup d'entreprises de ces secteurs ne répondent pas à notre enquête et il nous est parfois impossible d'établir et donc de fournir la liste de maîtres d'apprentissage que vous attendez.

❸ Vous serez convié, ainsi que vos parents, à une réunion d'information (mars, avril ou mai).

Cette réunion se déroule en principe en soirée (18 h ou 19 h) et a pour objectif de vous informer en détail sur le déroulement de l'apprentissage et sur le métier choisi :

- Informations globales sur le contrat d'apprentissage et la démarche mise en œuvre par la CMA
- Inscription au CFA et déroulement de la formation (entreprise et CFA)
- La filière de formation (les différents diplômes)
- Le métier - Les attentes des employeurs face aux jeunes qui se présentent. Les débouchés.
- Questions diverses

❹ Suivant votre niveau scolaire et votre choix de métier, vous serez convoqué à un entretien **et/ou** à une séance d'évaluation positionnement qui se déroulera sur une matinée entière.

Période de convocation : entre Mars et Juin.

Cette démarche a pour objectif de permettre aux jeunes d'élaborer ou de valider leur projet professionnel et faire un choix en toute connaissance de cause.

Ces séances concernent prioritairement les métiers suivants :

Coiffure – Boulangerie – Pâtisserie – Boucherie – Charcuterie – Mécanique Auto – Carrosserie – Chaudronnerie

Les points 1 à 4 sont mis en œuvre avec la participation financière de la Région Rhône Alpes

Les jeunes inscrits dans les métiers du bâtiment et autres métiers divers ne seront reçus en séance d'évaluation positionnement qu'à la demande de l'employeur.

👉 Dès que vous aurez trouvé une entreprise d'accueil, **contactez immédiatement** la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Loire.Roannais.

Le service Apprentissage contactera ensuite l'entreprise par courrier, **dans le courant du mois de mai**, pour convenir d'une date de signature du contrat d'apprentissage.

FORMALITES ET CONDITIONS D'INSCRIPTION DANS LES CFA

✂ Les contrats d'apprentissage se signent chaque année à **partir du 1^{er} Juin**, sur rendez-vous, dans les locaux de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, en présence du chef d'entreprise, de l'apprenti et de son représentant légal s'il est mineur.

📄 **Aucune pièce** n'est à fournir par l'apprenti sauf pour les jeunes nés en 1995 qui devront **obligatoirement** être en possession d'un certificat de scolarité attestant la fin de 3^{ème} et faire une demande de dérogation à l'Inspection Académique de la Loire (sauf pour les jeunes en classe de SEGPA qui devront **obligatoirement** avoir 16 ans dans l'année 2010).

Procédure pour les jeunes nés en 1995

↳ Faire une demande de dérogation sur papier libre à adresser à :

INSPECTION ACADEMIQUE LOIRE
Service de la Division de l'Élève
11, rue des Docteurs Charcot
42023 SAINT-ETIENNE

↳ Joindre à cette demande de dérogation les pièces suivantes :

- Les bulletins scolaires des 3 trimestres, ou au moins le dernier.
- Une promesse d'embauche en contrat d'apprentissage.

DEMARCHES A EFFECTUER SELON LES CFA

☺ CFA du Roannais ☺

Aucune démarche à effectuer, c'est la Chambre de Métiers et de l'Artisanat qui se chargera de votre inscription en transmettant au Directeur du CFA le contrat d'apprentissage que vous aurez signé avec l'employeur.

☺ CFA du Bâtiment ☺

Dès que vous avez trouvé une entreprise, vous devez impérativement prendre rendez-vous.

↳ Pour le CFA du BTP de Roanne : Mme VERNUS ☎ 04.77.72.12.62
↳ Pour le CFA du BTP de St Etienne : Service Inscription ☎ 04.77.49.78.00

☺ CFAI Loire Roanne ☺

Vous devez prendre rendez-vous, **même si vous n'avez pas trouvé d'entreprise**.

↳ Pour le CFAI Loire Roanne : M. MENAGER ☎ 04.77.68.49.70

☺ Autres CFA ☺

Prendre contact directement avec le CFA concerné.

C'est le CFA qui vous informera ensuite de la date de rentrée et des fournitures nécessaires. La rentrée dans les CFA ayant lieu seulement **fin septembre/début octobre**, vous ne recevrez sans doute aucun courrier avant **fin août**.